

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Lycée Nelson Mandela : la barrière de tous les dangers !

LA partie de la clôture du lycée d'Application Nelson Mandela donnant sur l'avenue des Grandes-Écoles (Enset et ENS) constitue une menace pour les élèves de cet établissement scolaire, tout autant que pour les commerçantes installées le long du mur en question.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

LA tragédie à laquelle on a échappé de justesse il y a quelques jours à Venez-Voir, - tragédie consécutive à l'effondrement d'un mur sur les commerçantes -, devrait servir de leçon. Les élèves du lycée d'Application Nelson-Mandela et les bonnes femmes qui exercent leurs activités commerciales en face du site d'embarquement et de débarquement des transporteurs suburbains desservant Derrière-l'ENS (École normale supérieure), sont exposés à un danger permanent. Une partie de la barrière de cet établissement secondaire, vieille de plusieurs années, ne tient visiblement plus sur des supports solides. Et les risques d'un effondrement de cette partie de la clôture paraissent évidents. Cette partie inférieure du mur s'est ouverte au point que, depuis l'extérieur, l'on peut aisément voir à travers cette brèche toutes les activités qui se déroulent à l'intérieur de l'établissement, et

vice-versa. Le plus inquiétant est de constater que les apprenants dudit lycée se retrouvent régulièrement à côté de cette partie de la barrière prête à s'écrouler, pour y effectuer le cours pratique d'éducation physique et sportive (EPS). Tout comme les vendeuses de produits alimentaires qui sont installées au pied de ce mur. Or les pluies diluviennes qui s'abattent ces jours-ci à Libreville et ses environs laissent craindre la survenue d'un autre drame. Mais ce constat semble encore échapper aux pouvoirs publics,



Photo : Scott Naokila
Le mur du Lycée Nelson Mandela : le danger qui guette élèves et commerçantes.

sauf à penser ici que certains ont tout bonnement décidé de faire le mort. " Même les agents de la mairie qui viennent souvent prélever les taxes auprès de ces commerçantes-là ne se soucient pas de ce que celles-ci sont exposées au danger là où elles sont installées", interpelle un usager.

Interrogées par nos reporters sur le danger qui les guette au quotidien, ces femmes disent qu'elles n'ont pas d'autre choix que de rester en ce lieu, car elles ne voient pas un autre endroit idéal pour s'installer et continuer en toute quiétude à exercer leurs activités sans lesquelles elles ne pourraient pas subvenir aux besoins de leurs enfants. "Nous n'avons pas de marché dans cette zone. Alors nous sommes obligées de rester ici. La vache qui n'a pas de queue, c'est Dieu

qui lui chasse les mouches. Donc, le Très-Haut seul nous protège", répond l'une d'elles, fataliste.

La dame n'hésite cependant pas à pointer un doigt accusateur en direction du Conseil municipal de Libreville qui, selon elle, n'a pas " pensé à aménager des espaces où les femmes pourraient, de temps en temps, écouler leurs produits dans les endroits les plus fréquentés de la ville. C'est quand nous squattons quelque part que la mairie arrive seulement pour prélever les taxes."

Dans tous les cas, les dirigeants sont ici interpellés. Et vivement qu'une action soit menée pour se garder d'une nouvelle tragédie dont le pays n'a nullement besoin. Ni en ce moment, ni après ! Ne dit-on pas, mieux vaut prévenir que guérir ?

Le ministère de l'Éducation nationale doit (ré)agir

CNB
Libreville/Gabon

LE risque d'effondrement du mur du lycée d'Application Nelson Mandela est une question de jours. Ça saute à l'œil. Il y a donc de sérieux risques que prennent les apprenants qui fréquentent les lieux. Mais, personne ne réagit. Notamment ceux qui ont la décision et les moyens pour parer au plus pressé préfèrent se réfugier dans un mutisme assourdissant.

Le plus étonnant est celui du ministère de l'Éducation nationale à qui pourtant, chaque fin d'année scolaire, les chefs d'établissements lui faisaient parvenir des rapports dans lesquels ils évoquaient les problèmes auxquels ils étaient confrontés.

Le mauvais état de la clôture de Mandela n'est donc pas un fait inconnu de la tutelle. Celle-ci doit plutôt s'activer à sa restauration pour prévenir un éventuel drame.